

les cultivateurs de la vallée de la Niagara, où je faisais beaucoup d'affaires, n'auraient plus d'acheteurs pour leurs produits. En effet, si l'on diminue la population de Toronto et d'Hamilton, il ne reste plus aux maraichers de la Niagara qu'à abandonner leurs terres. L'activité industrielle profite aux cultivateurs autant qu'à toute autre classe de la population. J'ai essayé à cette occasion de montrer ce qui arriverait aux cultivateurs, et je crois que mes arguments étaient bien fondés.

L'autre soir, mon honorable ami de Regina (M. McNiven) a cité des remarques que j'ai faites le 1er mai 1924. La citation était exacte, mais pas assez longue. A l'instar de tous les politiciens, il a fait une citation à sa convenance et pour mettre l'adversaire en ridicule posture. Nous savons tous que la prospérité des villes manufacturières tient à celle des campagnes, et *vice versa*, car si les citoyens n'ont pas le sou pour acheter les produits de la ferme, il ne sert à rien aux cultivateurs de produire. La réaction est donc double. Ce qu'il nous faut au pays, c'est la coopération, et il n'y en a point.

M. JOHNSTON (Lake-Centre): Le cultivateur est prêt.

M. SPENCE: Le supplément de quelques sous que le droit de douane sur les instruments agricoles impose aux cultivateurs est peu de chose, réparti sur une série d'années, par comparaison avec les avantages qu'ils retirent du fait que les ouvriers ont un emploi et sont en état d'acheter les denrées agricoles. Permettez-moi de dire que les cultivateurs pourraient prendre un meilleur soin de leurs instruments agricoles en ne laissant pas la herse dans un champ, la charrue, dans un autre, et la lieuse dans un troisième.

M. PERLEY (Qu'Appelle): Qu'en savez-vous?

M. SPENCE: Je le sais, parce que j'ai visité la province de l'honorable député de la Saskatchewan, et j'ai observé la chose. Même dans l'Ontario, les agriculteurs agissent ainsi. Mais dans la Saskatchewan, c'est bien pis. J'ai vu là-bas des agriculteurs qui ne savaient plus où étaient la bineuse, la batteuse et les autres instruments. Ils ne les retrouvaient plus au printemps ou à l'automne, quand ils en avaient besoin. Si les cultivateurs avaient soin de leurs instruments, ce qu'ils payent en droits de douane serait une bagatelle à côté de ce qu'ils économiseraient ainsi, et ils éviteraient peut-être à l'Etat les embarras qu'ils lui causent par leurs continuelles doléances. J'ai beaucoup d'admiration pour l'honorable député de Huron-Perth (M. Golding), mais il n'a certes pas d'idée des rapports équitables qui doivent exister entre l'industrie et les agri-

culteurs. Il est plus facile aux agriculteurs de vivre des produits de leur potager, s'ils veulent cultiver leur terre, qu'à un ouvrier en chômage dans sa cour pavée.

Un MEMBRE: L'honorable député oublie que l'ouvrier, tout comme le cultivateur, est plus prospère sous un régime de droits moins élevés.

M. SPENCE: L'ouvrier se préoccupe peu du prix qu'il paye, pourvu qu'il ait de l'argent pour acheter des denrées, et ce devrait être la façon de voir de l'honorable député et celle de toute la population, et nous serions tous plus heureux. Ce dont l'honorable membre a besoin, c'est d'aller chez lui et de se faire de bons amis.

Je crois dans un tarif douanier destiné à maintenir l'activité de l'industrie, mais je désapprouve l'abus que les fabricants peuvent faire des droits de douane pour réaliser un profit exorbitant. J'y suis autant opposé qu'au libre-échange ou à tout ce qui peut nuire aux emplois des ouvriers. L'Etat devrait régler les prix. Quand nous avons protégé la fabrique de verre à glace d'Hamilton contre les importations bon marché de Belgique, l'éta-bissement en a abusé et le très honorable M. Bennett, mon chef, a supprimé le droit. Il est possible de sévir ainsi contre toute industrie qui cherche à tondre ou à exploiter le public. J'ai beaucoup de confiance dans mes chiffres. Je me crois capable de faire des calculs aussi exacts que la plupart des économistes.

Nous savons que les calculs ne mentent pas, mais que les menteurs parfois calculent. Le service de la statistique n'a pas toujours raison. Vous pouvez faire dire aux chiffres n'importe quoi; je l'ai peut-être fait moi-même. Je crois que le ministre des Finances me vaut, pour ce qui est du calcul.

L'hon. M. DUNNING: Mais pas pour l'autre chose.

M. SPENCE: J'aurais de la difficulté à lui tenir tête. Je me rappelle qu'en 1924 l'honorable M. Vincent Massey, qui est maintenant haut-commissaire du Canada à Londres, avait des intérêts dans la Massey-Harris Company. Non pas que je veuille faire de réflexions désobligeantes à son égard, mais je me rappelle qu'il ne cessait d'insister auprès du très honorable Arthur Meighen pour que l'on n'abaisse pas les tarifs. A cet époque vous avez changé d'idée: vous leur avez donné une préférence de 6 p. 100 sur les matières premières qui entrent dans la fabrication des machines agricoles. C'est ainsi que vous l'avez arrangé à ce moment-là. Vous n'avez pas majoré le droit de douane, mais vous avez fait la même chose d'une autre manière. Vous avez tou-